

Le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble plongé en pleine tourmente 🐉

Le président du conseil d'administration, Bernard Bensaïd, a été mis en examen pour « détournement de fonds » et « prise illégale d'intérêts ». Le deuxième plus gros centre de santé de Grenoble avait été repris en 2020 par son groupe Avec.



Le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble compte 430 lits, 1.100 employés et 200 médecins (Francois HENRY/REA)

Par **Florian Espalieu**

Publié le 20 janv. 2023 à 9:15 | Mis à jour le 20 janv. 2023 à 9:25

C'est une affaire qui ébranle un pilier du système de soins isérois. Le 11 janvier, le parquet de Grenoble a mis en examen Bernard Bensaid, le président du conseil d'administration du Groupe hospitalier mutualiste (GHM) de Grenoble, le plus gros centre de santé de l'agglomération après le CHU, avec 430 lits, 1.100 employés et 200 médecins. Il est accusé de « détournement de fonds publics » et « prise illégale d'intérêts par un chargé de mission de service public ». Est également mise en examen pour le recel des deux infractions la société Avec. Cette entité fait partie de la centaine d'entreprises que préside Bernard Bensaid et qui constituent le groupe Avec. Totalisant près de 12.000 salariés, celui-ci est présent principalement dans le domaine de l'économie sociale et solidaire - centres de santé, [maisons de retraite](#) , services d'aide à domicile - mais possède aussi des structures lucratives, notamment dans l'immobilier de tourisme.

Mouvements de trésorerie

[Le groupe Avec a repris en 2020](#) l'activité du GHM, devenue sa plus grosse entité avec 130 millions d'euros de chiffre d'affaires. Mais l'ambiance a été dès le départ électrique. Diverses conventions de services signées entre le GHM et la société Avec sont dénoncées par les syndicats et des collectifs d'usagers. « *Des prestations bidon* », fustige Thierry Carron, délégué syndical FO au comité social et économique. Plus de 4 millions seraient sortis des caisses de la clinique.

Le conseil d'administration gérant le GHM avait aussi voté en 2022 plusieurs prêts pour un montant total de 6,5 millions d'euros en faveur

de la mutuelle Doctocare, également dans le giron du groupe Avec. L'équipe médicale est alors montée au créneau à son tour : « *Ces pratiques financières sont susceptibles de mettre en danger la qualité de soin* », s'alarme Nicolas Albin, président de la Commission médicale d'établissement.

Sécuriser l'offre de soins

Ces « mouvements de trésorerie » ont conduit à une plainte des syndicats en juin puis à une alerte du commissaire aux comptes en novembre. Un nouveau prêt de 2,7 millions d'euros était à l'ordre du jour du conseil d'administration du 9 janvier, avant que Bernard Bensaid ne soit interpellé. « *Tous les éléments souhaités seront fournis aux autorités de police afin de démontrer que les accusations contre X... ne sont pas fondées en droit et qu'elles s'inscrivent dans un combat procédurier d'opposition au Groupe Avec* », a alors réagi son service communication, qui, depuis, n'a pas souhaité faire d'autres commentaires.

Lire aussi :

[Les hôpitaux de Lyon accélèrent leur politique d'acquisition de robots](#)

Aujourd'hui placé sous contrôle judiciaire, l'ancien président a l'interdiction de gérer ou diriger le GHM ainsi que « *tout établissement de santé privé d'intérêt collectif et toute personne morale de droit public* ». Les employés s'inquiètent toutefois du fait que le conseil

d'administration soit encore contrôlé par des personnes liées à Bernard Bensaid, dont plusieurs membres de sa famille.

La crainte s'étend aussi aux usagers : France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a demandé à l'Agence régionale de santé (ARS) de « *sécuriser l'offre de soins des Grenoblois* ». Cette dernière a assuré qu'« *à ce jour, les autorisations d'activité détenues par le GHM ne sont ni remises en question ni abandonnées et les professionnels de santé qui y exercent continuent d'assurer les soins adaptés* ».